

2024

AIDE PRIMO'ADHÉSION

Associations culturelles ou sportives
Commune de Thaon-les-Vosges



Fiche de renseignements
à retourner à : sport@thaonlesvosges.fr **avant le 31 octobre 2024.**
Aucun dossier ne sera traité après cette date.

Nom de l'association choisie :

Nom/prénom de l'adhérent :

Nom/prénom du représentant légal (si mineur) :

Date de naissance de l'adhérent : / /

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Justificatifs à fournir :

- Attestation sur l'honneur de ne pas avoir adhéré à une association Thaonnaise sur les trois dernières années
- RIB
- Justificatif de domicile
- Justificatif d'adhésion signé par l'association

Coût initial de la cotisation :€

Aide primo'adhésion de la ville :
50% du prix de la licence plafonné à
70€ maximum

Le dispositif primo'adhésion est valable pour une première inscription dans une association de la commune.
Non cumulable avec l'aide à l'équipement

